



Déclaration commune contre la privatisation des Aéroports de Paris



AÉROPORTS DE PARIS

A quelques jours de l'ouverture des Assises du transport aérien, la privatisation totale des Aéroports de Paris fin 2018 a été annoncée par la presse, puis confirmée par le Gouvernement. Le groupe VINCI, qui possède déjà 8 % du capital d'ADP, est ouvertement pressenti comme acheteur.

Sous le prétexte de vouloir financer le Fonds d'innovation promis par le candidat Macron, ce projet s'inscrit dans la longue série des privatisations qui, trente ans durant, ont permis à quelques grands groupes privés comme VINCI de s'enrichir considérablement sur le dos des usagers et des contribuables. **C'est pourquoi, anticipant ces annonces, nos syndicats CGT d'ADP et de VINCI se sont rapprochés et ont entamé une réflexion commune, sur la base d'un refus partagé des privatisations de services publics.**

La privatisation d'ADP attire de nombreux postulants, le groupe étant de fait en situation de monopole et jouissant d'une excellente rentabilité. VINCI, quant à lui, rêve depuis longtemps de mettre la main sur les deux premiers aéroports du pays, qui le placerait en position dominante sur l'hexagone, et convoite les filiales d'ADP à l'étranger, qui viendraient renforcer son propre déploiement à l'international.

ADP n'est pas une machine à cash: ses missions et ses actifs sont stratégiques pour l'Etat et la région (emplois, dessertes, foncier, sécurité, sûreté, etc.), et les meilleurs contrats de régulation entre l'Etat et un ADP privatisé pèseront peu face aux lobbies et aux appétits financiers. Les compagnies aériennes, à commencer par Air France, ont également toutes les raisons de s'inquiéter des évolutions tarifaires et des facilités accordées aux compagnies low cost, telles que VINCI les pratique déjà sur les aéroports dont il a la gestion.

Il est également à prévoir que, comme lors de ses précédentes acquisitions, VINCI procède rapidement au

démantèlement d'ADP, à sa filialisation à outrance et à sa dilution dans VINCI-Airports. Pour que le prédateur digère, il faut qu'il brise les résistances d'où qu'elles viennent – des salariés comme des dirigeants. La machine est rôdée : suppressions de postes, transferts d'activités à la sous-traitance, intensification du travail via la généralisation de la polyvalence, mise en concurrence des plateformes, dumping social, dispersion des représentants du personnel et destruction des conquies sociaux seront une nouvelle fois au rendez-vous.

Ces méthodes d'exploitation se feront alors au détriment de la sécurité des usagers ; l'intensification du trafic, source de profits sans cesse accrus, se fera au détriment du bien-être et de la santé des riverains, aussi bien que sur l'environnement (en l'absence de toute contrainte sur les émissions de gaz à effet de serre du transport aérien).

Il en va de l'aérien comme de l'ensemble des réseaux de transport, avec le rail et la route : leur développement, quantitatif comme qualitatif, ne doit pas être livré aux intérêts court-termistes et strictement lucratifs de quelques-uns (comme on le constate pour les autoroutes). Nous avons aussi vu (et nous voyons encore) l'Etat imposer à ses services publics la prétendue rationalité des entreprises capitalistes, à la grande satisfaction de leurs futurs acquéreurs privés. C'est pourquoi, contre la privatisation d'ADP ou de la SNCF, nous revendiquons une véritable maîtrise publique des transports : elle seule peut mettre un terme à leur concurrence destructrice, et donner aux citoyens les moyens d'une politique de développement durable et harmonieux des territoires, de lutte contre le changement climatique et de progrès social.

Dans ce contexte, les syndicats CGT d'ADP et de VINCI appellent les salariés à participer massivement à la mobilisation du 22 mars contre la destruction des services publics !